

Évolution du marché
du travail dans les MRC

Bulletin

FLASH

Avril 2014

En l'absence de données qui permettraient de suivre annuellement le marché du travail à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC), l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a élaboré, à partir des statistiques fiscales, trois indicateurs : le nombre, le taux et le revenu d'emploi médian des travailleurs. Le **nombre de travailleurs** correspond au nombre de particuliers de 25 à 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenus. Le **revenu d'emploi médian des travailleurs** correspond à la valeur centrale qui sépare en deux parties égales un groupe donné de travailleurs : la première partie regroupe les personnes ayant un revenu d'emploi inférieur à la médiane, et la seconde, les particuliers ayant un revenu supérieur à la médiane. Sont considérés dans le revenu d'emploi les salaires avant retenues, les pourboires, les prestations d'assurance-salaire et les revenus nets des entreprises non constituées en société. Quant au calcul du **taux de travailleurs**, il a fait l'objet d'une modification méthodologique importante mentionnée dans l'encadré 1 à la fin du bulletin. Le taux de travailleurs représente désormais le rapport entre le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans et le nombre de particuliers de 25-64 ans ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec. Auparavant, le taux de travailleurs était calculé en divisant le nombre de travailleurs par la population des 25-64 ans, laquelle provenait des estimations démographiques de l'ISQ et de Statistique Canada. Par ailleurs, les statistiques fiscales ont été compilées en fonction de l'adresse inscrite sur la Déclaration de revenus des particuliers de Revenu Québec qui correspond, en règle générale, à l'adresse de résidence.

Conceptuellement, le nombre et le taux de travailleurs ne peuvent être comparés au nombre et au taux d'emploi de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada. Les données sur le marché du travail de Statistique Canada sont tirées d'une enquête mensuelle réalisée auprès des ménages, tandis que celles de l'ISQ sont extraites des renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers. Les indicateurs élaborés par l'ISQ sont des baromètres utiles et valables, et ils représentent la seule source d'information permettant de suivre annuellement les tendances du marché du travail dans les MRC.

Introduction

Le présent bulletin fait un survol de la situation du marché du travail en 2012 des 104 MRC du Québec, à partir des trois indicateurs clés, à savoir le nombre et le taux de travailleurs chez les 25-64 ans ainsi que le revenu d'emploi médian de ces derniers. En plus de comparer les données de 2012 avec celles de 2011, afin de mieux cerner l'évolution récente du marché du travail, cette publication met en évidence les disparités, souvent importantes, qui subsistent entre les territoires supralocaux. Pour faciliter les comparaisons, des cartes thématiques et des tableaux statistiques ont été placés à la fin du bulletin.

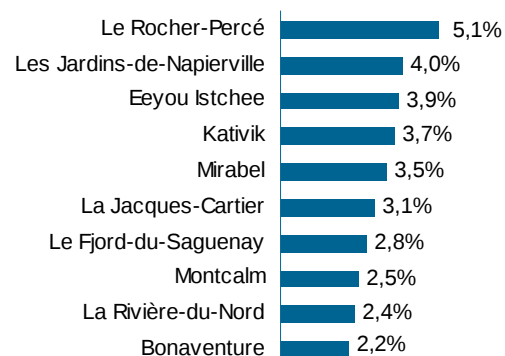
Nombre de travailleurs

Pour une troisième année consécutive, le nombre de travailleurs augmente en 2012. Le rythme de la croissance est toutefois moins élevé par rapport à 2011 (+ 1,8 %), soit de 0,9 %. Cette croissance du nombre de travailleurs s'observe dans 76 MRC au Québec. La situation du marché du travail dans la MRC du Rocher-Percé dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en 2012 (+ 5,1 %) contraste avec celle observée en 2011 (- 2,3 %). D'ailleurs, en 2011, Le Rocher-Percé était une des rares MRC à subir une diminution du nombre de travailleurs. À l'inverse, 28 MRC affichent une diminution du nombre de travailleurs par rapport à 2011. Parmi celles-ci, Le Golfe-du-Saint-Laurent (- 3,3 %) et Les Appalaches (- 3,0 %) présentent les baisses les plus marquées. D'ailleurs, il s'agit de la huitième baisse en neuf ans pour la MRC des Appalaches.

Mirabel et La Jacques-Cartier se démarquent avec les augmentations les plus élevées de la province, et ce, pour une dixième année consécutive. Pour Mirabel, l'augmentation du nombre de travailleurs est observée davantage chez les femmes, alors que pour La Jacques-Cartier, c'est davantage chez les hommes que la croissance est ressentie. À l'inverse, le nombre de travailleurs dans la MRC de Manicouagan diminue pour une huitième année consécutive. Cette baisse se manifeste principalement chez les hommes.

Figure 1

Les dix MRC ayant la plus forte croissance du nombre de travailleurs, 2011-2012



Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Par ailleurs, les travailleurs se concentrent dans un nombre restreint de MRC parmi les 104 qui composent le Québec. En 2012, 44,4 % des travailleurs résident dans l'un des cinq territoires supralocaux les plus peuplés, à savoir Montréal (775 689), Québec (236 880), Laval (174 709), Longueuil (170 381) et Gatineau (114 247). La situation du marché du travail pour Montréal s'améliore avec une croissance du nombre de travailleurs (+ 1,5 %) supérieure à la moyenne québécoise (+ 0,9 %), et ce, pour une deuxième année consécutive, ce qui est un renversement de situation par rapport à la période 2002 à 2010.

Taux de travailleurs

Le taux de travailleurs des 25 à 64 ans augmente pour une troisième année consécutive dans l'ensemble du Québec. En 2012, le taux augmente de 0,4 point et atteint un sommet historique à 76,1 %. La plupart des territoires supralocaux profitent de la croissance survenue au Québec, particulièrement ceux éloignés des grands centres urbains. Des hausses marquées sont enregistrées dans Le Rocher-Percé (+ 3,6 points), La Haute-Côte-Nord (+ 1,9 point) et Bonaventure (+ 1,9 point).

L'ensemble des territoires supralocaux qui composent les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, et du Centre-du-Québec se retrouvent, en 2012, avec une croissance de leur taux de travailleurs supérieure ou égale à la moyenne québécoise.

Une situation qui se détériore en Outaouais

On observe une contraction du marché du travail dans 10 des 104 MRC de la province. C'est notamment le cas dans Gatineau et Les Appalaches où le taux de travailleurs diminue de 0,4 point. Pour Gatineau, il s'agit de la troisième année consécutive où l'évolution du taux de travailleurs est parmi les plus faibles au Québec. D'ailleurs, en Outaouais, La Vallée-de-la-Gatineau est la seule MRC à présenter une croissance, quoique faible, de son taux de travailleurs (+ 0,2 point).

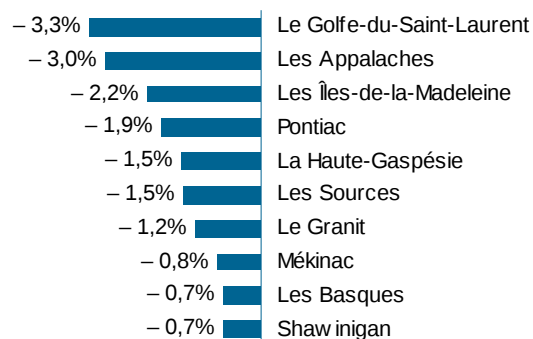
Même si Gatineau (78,5 %) et Les Collines-de-l'Outaouais (79,0 %) affichent un taux de travailleurs toujours supérieur à celui du Québec, les cinq territoires supralocaux de l'Outaouais voient leur situation se détériorer au cours des dernières années. À titre d'exemple, Gatineau, qui en 2009 arrivait au 16^e rang parmi les 104 MRC, se classe maintenant au 27^e rang, et ce, en raison de la dégradation de la situation du marché du travail survenue au cours des trois dernières années dans cette MRC.

Faible progression dans la couronne nord de Montréal

En 2012, le taux de travailleurs de la quasi-totalité des territoires supralocaux des régions de la couronne nord de Montréal a connu une variation inférieure ou égale à celle de l'ensemble du Québec. Seule la MRC de Montcalm (+ 0,5 point) dans Lanaudière affiche une hausse supérieure à celle de la province (+ 0,4 point). Dans les Laurentides, Les Pays-d'en-Haut (− 0,3 point) et Mirabel (− 0,2 point) affichent une évolution négative du taux de travailleurs, alors que dans Lanaudière, Joliette et la Matawinie observent une stagnation de leur taux de travailleurs.

Figure 2

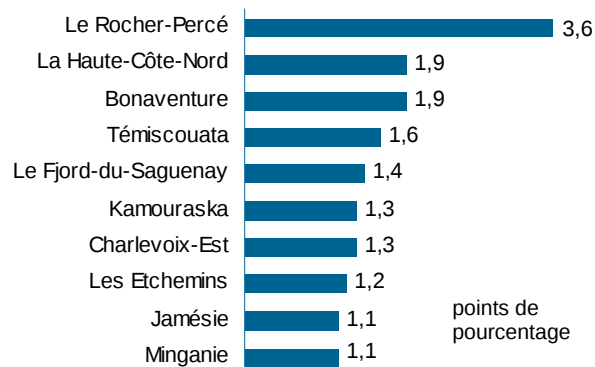
Les dix MRC affichant la plus forte baisse du nombre de travailleurs, 2011-2012



Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 3

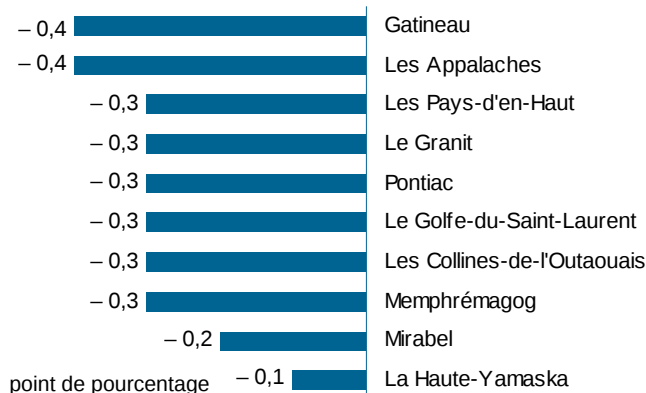
Les dix MRC ayant la plus forte hausse du taux de travailleurs, 2011-2012



Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 4

Les MRC affichant une baisse du taux de travailleurs, 2011-2012



Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1

Les dix MRC ayant le plus haut taux de travailleurs, 2012

Rang	MRC	Taux (%)
1	Caniapiscou	88,3
2	Kativik	85,4
3	La Jacques-Cartier	84,3
4	Marguerite-D'Youville	83,6
5	La Vallée-du-Richelieu	83,1
6	Mirabel	83,0
7	Lévis	82,4
8	La Nouvelle-Beauce	82,3
9	Les Moulins	82,0
10	Roussillon	82,0

Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Taux de travailleurs élevés dans les couronnes de Montréal et de Québec, ainsi que dans le Nord-du-Québec

En 2012, 40 MRC ont un taux de travailleurs supérieur ou égal à celui que l'on observe au Québec (76,1 %). Pour la troisième année consécutive, la MRC de Caniapiscou dans la région de la Côte-Nord, arrive en haut du classement, avec 88,3 %. Elle est suivie à cet égard par Kativik (85,4 %), La Jacques-Cartier (84,3 %) et Marguerite-D'Youville (83,6 %). Par ailleurs, comme l'illustre la [carte 1](#), les territoires supralocaux qui présentent les plus hauts taux de travailleurs se concentrent essentiellement autour des noyaux urbains de Montréal et de Québec ainsi que dans le Nord-du-Québec. Parmi les 20 MRC affichant les taux les plus élevés, 16 sont situés à proximité de ces noyaux urbains et 3 sont situés dans la région du Nord-du-Québec.

Même si la situation du marché du travail s'améliore dans la plupart des MRC éloignées des grands centres urbains et ne dépendant pas de l'exploitation des ressources minières, les taux de travailleurs demeurent faibles. Les MRC dont l'économie repose en partie sur le secteur minier affichent en effet une meilleure situation de leur taux de travailleurs par rapport à la moyenne québécoise, comme La Vallée-de-l'Or (77,4 %), Abitibi (77,6 %), Rouyn-Noranda (78,0 %) et Caniapiscou (88,3 %). Néanmoins, les territoires situés dans les régions ressources ont, en général, des taux de travailleurs relativement faibles, en particulier dans la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Bien qu'ayant la plus forte progression en 2012, la MRC du Rocher-Percé (56,6 %) continue d'afficher le taux de travailleurs le plus bas de la province. Rappelons que ce n'est que depuis 2008 que le taux de travailleurs dépasse les 50 % pour cette MRC. Des taux de travailleurs relativement faibles sont également répertoriés dans les territoires supralocaux situés au nord de certaines régions comme en Outaouais, avec Pontiac (62,9 %) et La Vallée-de-la-Gatineau (63,6 %), ainsi que dans Lanaudière, avec Matawinie (64,9 %), et enfin dans les Laurentides, avec Antoine-Labelle (63,8 %).

Comme l'illustre la figure 6, les taux de travailleurs peuvent différer considérablement entre les MRC d'une même région. L'écart le plus important entre les territoires supralocaux est observé dans la région de la Côte-Nord où la MRC de Caniapiscou (88,3 %), située au nord de la région et dont l'économie est basée principalement sur l'exploitation des ressources minières, a un taux de travailleurs de 22,6 points de pourcentage supérieur à celui de la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent (65,7 %) située au sud. Des disparités importantes sont aussi relevées dans les régions des Laurentides (19,2 points) et de Lanaudière (17,1 points). À l'opposé, moins de disparité entre les MRC peut être observée dans la région du Saguenay-

Tableau 2

Les dix MRC ayant le taux de travailleurs le plus faible, 2012

Rang	MRC	Taux (%)
1	Le Rocher-Percé	56,6
2	La Haute-Gaspésie	56,9
3	Pontiac	62,9
4	La Vallée-de-la-Gatineau	63,6
5	Antoine-Labelle	63,8
6	Avignon	64,1
7	Les Îles-de-la-Madeleine	64,9
8	Matawinie	64,9
9	Le Golfe-du-Saint-Laurent	65,7
10	Shawinigan	65,8

Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Lac-Saint-Jean avec un écart beaucoup moins prononcé entre les taux de travailleurs. L'écart est de seulement 2,1 points entre Saguenay (74,2 %), qui se classe au premier rang, et Maria-Chapdelaine et Le Domaine-du-Roy qui se classent dernières (72,1 % respectivement).

Revenu d'emploi médian des travailleurs

Au Québec, le revenu d'emploi médian des travailleurs des 25-64 ans s'est accru, en dollars courants, de 2,9 % pour s'établir à 39 250 \$ en 2012. Tous les territoires supralocaux profitent de cette croissance, bien qu'à des degrés divers. La hausse la plus faible est enregistrée, pour la deuxième fois en trois ans, à L'Île-d'Orléans dans la Capitale-Nationale, soit une hausse de 0,8 % en 2012 (-1,9 % en 2010).

Avec un accroissement de 7,2 % du revenu d'emploi médian en 2012, la MRC de Témiscamingue arrive en tête de liste des MRC, suivie par celle de Sept-Rivières (+6,7 %) et celle de la Minganie (+6,6 %), deux territoires de la région de la Côte-Nord. Pour la Minganie, cette hausse s'explique en bonne partie par le projet hydroélectrique de La Romaine. Depuis 2010, tous les territoires supralocaux de la région de l'Abitibi-Témiscamingue affichent des croissances du revenu d'emploi médian largement supérieures à la moyenne québécoise. D'ailleurs, dans le cas des MRC de Rouyn-Noranda (+3,9 %) et de La Vallée-de-l'Or (+5,5 %), ces hausses peuvent être attribuables, entre autres, aux investissements records dans le secteur minier.

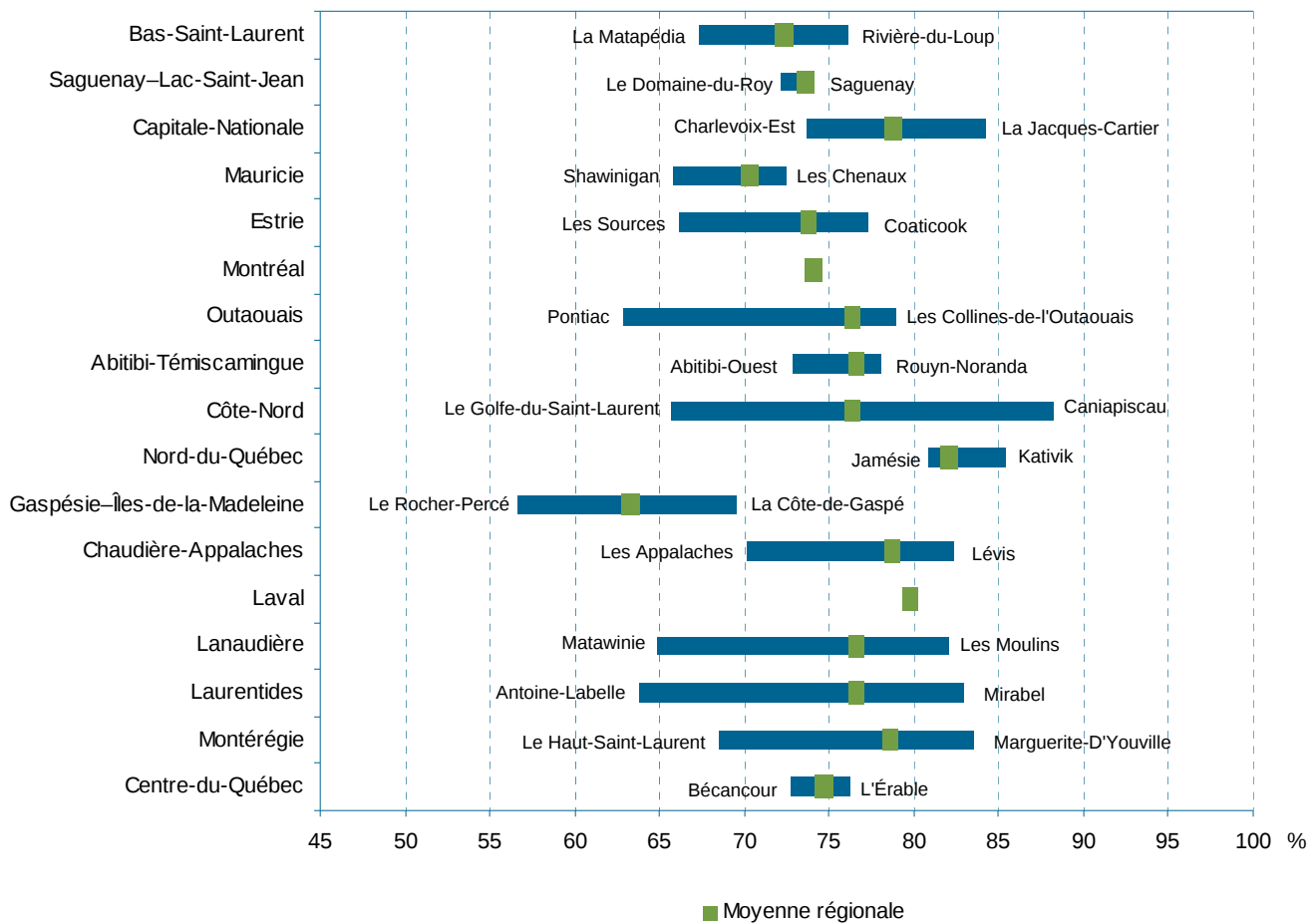
Figure 5

Les dix MRC ayant la plus forte croissance du revenu d'emploi médian des travailleurs, 2011-2012

Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 6

Écart entre les MRC affichant le plus haut et le plus bas taux de travailleurs des 25-64 ans pour chacune des régions administratives, 2012



Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les revenus d'emploi les plus faibles dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

On observe que les territoires qui ont les revenus médians les plus faibles se concentrent principalement au Bas-Saint-Laurent, dans la péninsule gaspésienne, ainsi que dans le nord de la région des Laurentides, de la Mauricie et de l'Outaouais.

Tableau 3

Les dix MRC où le revenu d'emploi médian des travailleurs est le plus faible, 2012

Rang	MRC	\$
1	Les Basques	29 315
2	Le Rocher-Percé	29 468
3	La Haute-Gaspésie	29 680
4	Antoine-Labelle	29 898
5	Mékinac	30 395
6	Témiscouata	30 567
7	Les Laurentides	30 758
8	La Vallée-de-la-Gatineau	30 960
9	La Matapédia	31 439
10	Matawinie	31 485

Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

D'ailleurs, c'est dans la MRC des Basques (29 315 \$) que l'on retrouve le revenu médian le plus faible, et ce, pour une deuxième année consécutive. Outre Les Basques, 74 territoires supralocaux accusent un retard par rapport au revenu médian du Québec. Toutefois, certaines MRC voient leur situation s'améliorer depuis quelques années, en particulier Le Golfe-du-Saint-Laurent et La Haute-Côte-Nord. Alors qu'en 2008 ces deux territoires se retrouvaient au bas du classement, leur position s'est accrue d'une vingtaine de places en 2012 grâce à des croissances marquées ces quatre dernières années. D'ailleurs, bien que Le Golfe-du-Saint-Laurent occupait la dernière position en 2008, elle se situe au 87^e rang en 2012.

Le revenu d'emploi de Caniapiscau atteint un nouveau sommet historique

Encore une fois cette année, c'est la MRC de Caniapiscau qui a de loin le revenu d'emploi médian des travailleurs le plus élevé au Québec, et elle atteint un sommet historique pour s'établir à 81 599 \$. Un tel niveau de revenu peut s'expliquer par les salaires élevés versés par le secteur minier. Notons que près de 40 % des travailleurs de 25 à 64 ans ont des revenus d'emploi supérieurs à 100 000 \$ dans cette MRC. À titre comparatif, seulement 6,7 % des travailleurs dans la province dé-

clarent des revenus supérieurs à 100 000 \$. Suivent, loin derrière Caniapiscou, au chapitre du revenu d'emploi médian, les MRC des Collines-de-l'Outaouais (52 156 \$), de Gatineau (50 078 \$) et de Sept-Rivières (49 760 \$). Outre ces quatre MRC, 25 autres territoires supralocaux affichent un revenu d'emploi médian supérieur à celui de la province. D'ailleurs, comme l'illustre la [carte 2](#), les MRC présentant les plus hauts revenus se concentrent essentiellement dans les régions administratives de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, ainsi que dans les régions métropolitaines de Gatineau, de Montréal et de Québec.

Fortes disparités de revenu dans la Côte-Nord

Comme l'illustre la figure 7, les disparités de revenu entre les MRC varient énormément d'une région à l'autre. L'écart de revenu le plus faible entre les territoires supralocaux d'une même région est observé dans le Centre-du-Québec. La différence entre le revenu médian des travailleurs de Bécancour (36 147 \$) et celui de L'Érable (31 929 \$) est de 4 218 \$. À l'inverse, sur la Côte-Nord, le revenu médian des travailleurs de Caniapiscou (81 599 \$) est plus de deux fois supérieur à celui du Golfe-du-Saint-Laurent (32 419 \$).

La Montérégie, les Laurentides et Lanaudière se distinguent aussi par de fortes disparités. Dans ces régions, les écarts de

Tableau 4

Les dix MRC où le revenu d'emploi médian des travailleurs est le plus élevé, 2012

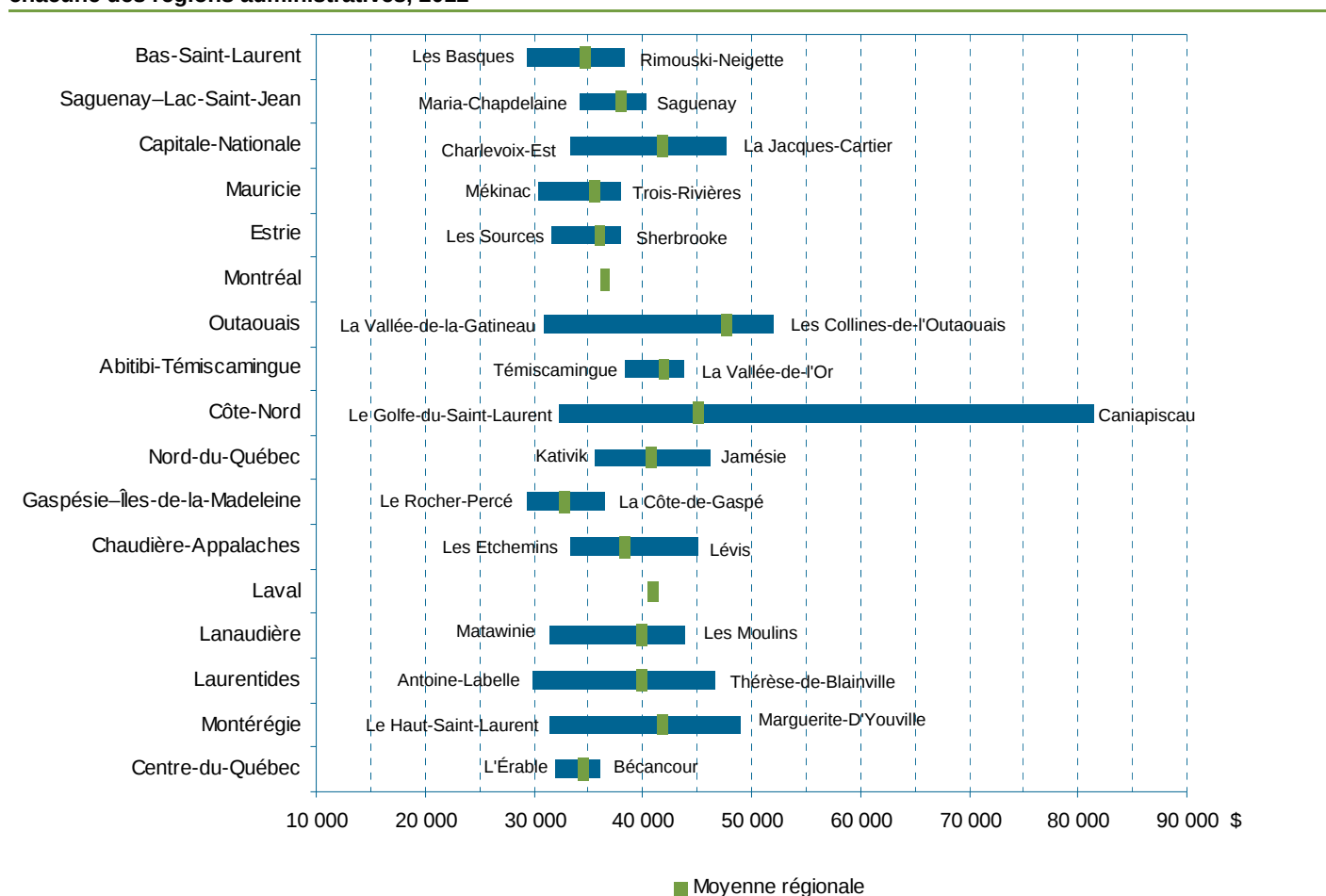
Rang	MRC	\$
1	Caniapiscou	81 599
2	Les Collines-de-l'Outaouais	52 156
3	Gatineau	50 078
4	Sept-Rivières	49 760
5	Marguerite-D'Youville	49 025
6	La Vallée-du-Richelieu	48 750
7	La Jacques-Cartier	47 755
8	Thérèse-De Blainville	46 664
9	Jamésie	46 182
10	Roussillon	45 547

Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

revenu demeurent relativement importants, notamment entre les MRC urbaines proches de la métropole montréalaise et les plus éloignées à prédominance rurale. Les disparités de revenu sont aussi relativement fortes entre les territoires supralocaux de la Capitale-Nationale. Les deux MRC de l'est de la région où l'emploi se caractérise par le caractère saisonnier, à savoir Charlevoix-Est (33 410 \$) et Charlevoix (33 909 \$), ont un revenu d'emploi médian largement inférieur aux MRC de La Jacques-Cartier (47 755 \$) et de Québec (42 411 \$).

Figure 7

Écarts entre les MRC affichant le revenu d'emploi médian des travailleurs des 25-64 ans le plus élevé et le plus faible pour chacune des régions administratives, 2012



Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Quant à l'Outaouais, la région se caractérise par un écart important entre les MRC du nord et du sud. En 2012, les territoires supralocaux situés en partie ou en totalité dans la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau présentent un revenu d'emploi médian de près de 60 % supérieur aux MRC du nord, et dont l'économie est basée essentiellement sur l'exploitation des ressources forestières et agricoles. D'ailleurs, les disparités de revenus à l'intérieur de l'Outaouais augmentent pour la deuxième fois en trois ans.

Mesure des inégalités de revenu

Après avoir démontré les disparités de revenu entre les MRC d'une même région, on cherche maintenant avec le coefficient de Gini à analyser les inégalités de revenu entre les travailleurs d'une même MRC. Afin d'observer la distribution des revenus d'emploi, le coefficient de Gini permet de fournir des informations condensées et synthétiques sur l'inégalité des revenus, mais non sur ses caractéristiques. Pour une distribution des revenus standards, la valeur du coefficient de Gini appartient à un intervalle de 0 à 1 où plus celle-ci est proche de 1, plus la répartition des revenus est inégale, alors que plus la valeur se rapproche de 0, plus la répartition des revenus est égalitaire. Ainsi, un coefficient de Gini de 0, signifie que tous les travailleurs d'un territoire donné ont un revenu d'emploi identique.

Les inégalités de revenu élevées à Montréal et dans les MRC de sa périphérie

En 2012, Les Pays-d'en-Haut et Montréal sont les territoires supralocaux présentant les plus fortes inégalités des revenus d'emplois, avec des coefficients de Gini de 0,4728 et 0,4698 respectivement. D'ailleurs, on observe que la majorité des MRC où les inégalités sont les plus élevées sont situées dans la couronne de Montréal, dans le sud de l'Estrie et de la Montérégie, ainsi que dans Kativik au Nord-du-Québec et à L'Île-d'Orléans dans la Capitale-Nationale.

Les MRC de Chaudière-Appalaches présentent une répartition des revenus plus égalitaire

Six des dix territoires supralocaux où le coefficient de Gini est le plus faible, et donc où les inégalités de revenu d'emploi sont les plus faibles, sont situés dans Chaudière-Appalaches, en particulier La Nouvelle-Beauce, Bellechasse (0,3455), L'Islet (0,3474) et Lévis (0,3494). Seule la MRC de Caniapiscau (0,3440) dans la Côte-Nord arrive à s'insérer au milieu de ces territoires de Chaudière-Appalaches.

Si on s'intéresse à l'évolution du coefficient de Gini pour les territoires supralocaux au Québec, plus celui-ci baisse, plus cela signifie que les inégalités se réduisent, alors qu'à l'inverse si le coefficient augmente, les inégalités augmentent. En 2012, 20 MRC voient leur coefficient croître par rapport à 2011, bien que dans une très faible mesure. Les inégalités de revenu chez les travailleurs de 25-64 ans s'accroissent notamment dans Le Golfe-du-Saint-Laurent (+ 0,0156) et Thérèse-De Blainville (+ 0,0144). À l'inverse, on constate une réduction des inégalités de revenu d'emploi dans les territoires supralocaux de La Vallée-du-Richelieu (– 0,0162) et de Caniapiscau (– 0,0127).

Tableau 5

Les dix MRC où le coefficient de Gini du revenu d'emploi, travailleurs de 25 à 64 ans est le plus élevé, 2012

Rang	MRC	
1	Les Pays-d'en-Haut	0,4728
2	Montréal	0,4698
3	Kativik	0,4519
4	Thérèse-De Blainville	0,4351
5	Memphrémagog	0,4349
6	Longueuil	0,4286
7	L'Île-d'Orléans	0,4256
8	Brome-Missisquoi	0,4216
9	Bécancour	0,4141
10	Abitibi-Ouest	0,4125

Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

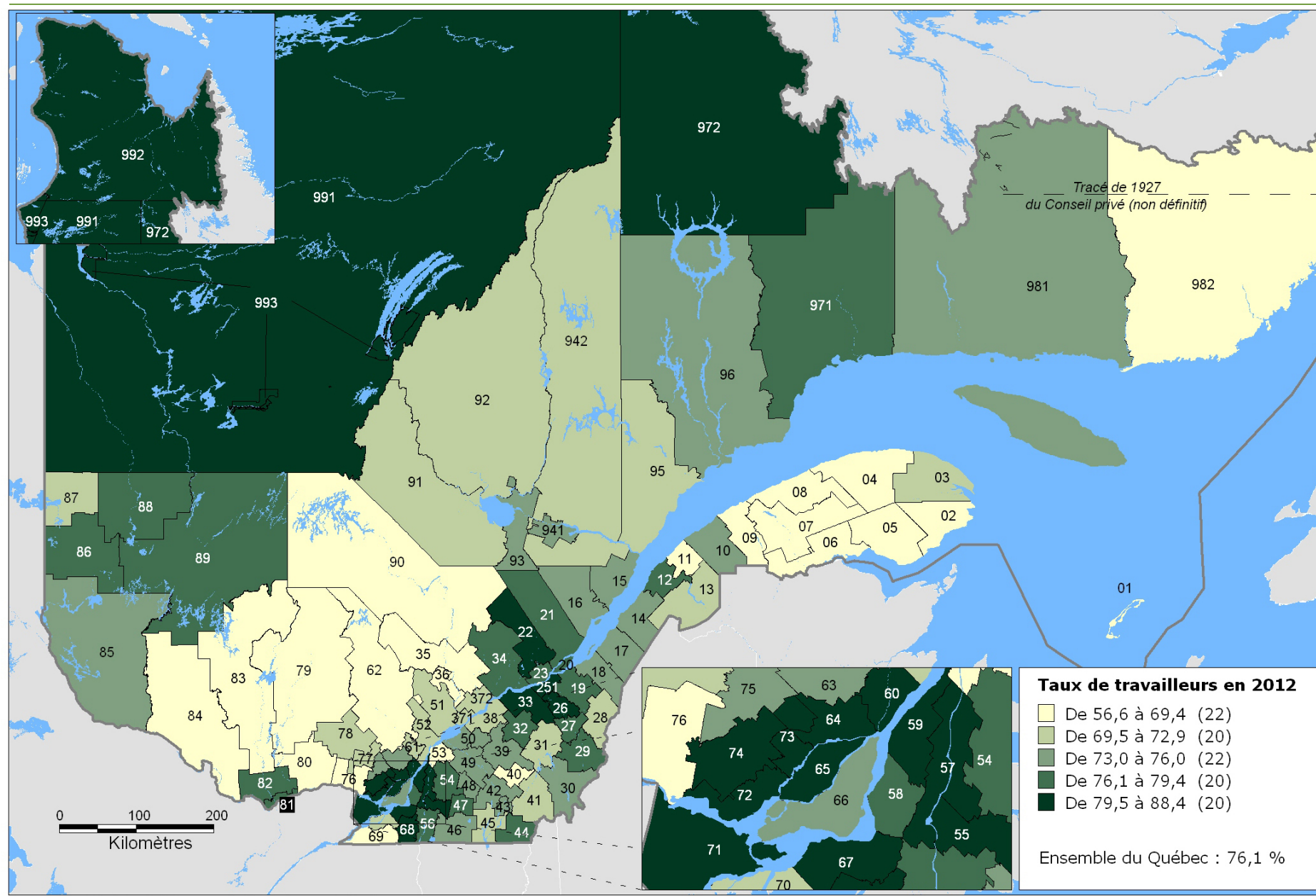
Tableau 6

Les dix MRC où le coefficient de Gini du revenu d'emploi, travailleurs de 25 à 64 ans est le plus faible, 2012

Rang	MRC	
1	La Nouvelle-Beauce	0,3424
2	Caniapiscau	0,3440
3	Bellechasse	0,3455
4	L'Islet	0,3474
5	Lévis	0,3494
6	Acton	0,3501
7	La Jacques-Cartier	0,3537
8	L'Érable	0,3538
9	Montmagny	0,3543
10	Robert-Cliche	0,3561

Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

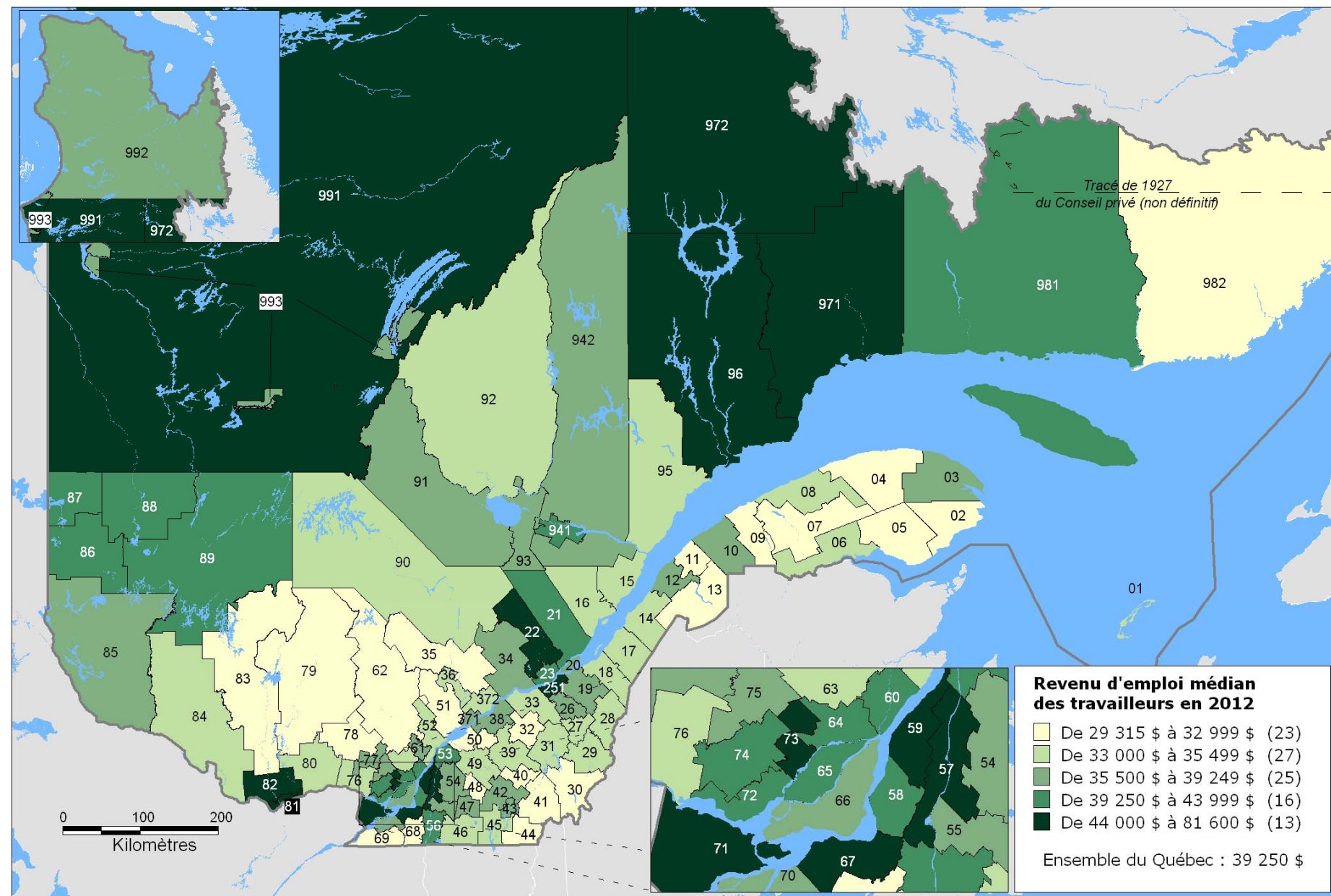
Carte 1
Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC, 2012



Sources : Institut de la statistique du Québec.
Ministère des Ressources naturelles.
Revenu Québec.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Carte 2

Revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC, 2012



Sources : Institut de la statistique du Québec.
Ministère des Ressources naturelles.
Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 7

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ et ensemble du Québec, 2011 et 2012

Code géo.	MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Écart 2012-2011	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011
		n		%	%		point de pourcentage	\$		%
01	Bas-Saint-Laurent	77 371	77 749	0,5	71,5	72,3	0,8	33 418	34 713	3,9
07	La Matapédia	6 662	6 705	0,6	66,2	67,3	1,1	30 163	31 439	4,2
08	La Matanie	8 150	8 169	0,2	67,9	68,6	0,7	33 656	34 682	3,0
09	La Mitis	6 963	6 960	-0,0	68,2	68,8	0,6	31 517	32 982	4,6
10	Rimouski-Neigette	22 749	22 830	0,4	74,7	75,2	0,5	37 262	38 481	3,3
11	Les Basques	3 204	3 181	-0,7	68,1	69,0	0,9	28 374	29 315	3,3
12	Rivière-du-Loup	13 905	13 982	0,6	75,6	76,1	0,5	34 564	35 712	3,3
13	Témiscouata	7 483	7 562	1,1	68,0	69,6	1,6	29 163	30 567	4,8
14	Kamouraska	8 255	8 360	1,3	72,1	73,4	1,3	31 738	33 356	5,1
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	110 317	110 768	0,4	73,0	73,6	0,6	37 265	38 054	2,1
91	Le Domaine-du-Roy	12 437	12 401	-0,3	71,7	72,1	0,4	35 217	35 999	2,2
92	Maria-Chapdelaine	9 817	9 802	-0,2	71,3	72,1	0,8	32 830	34 299	4,5
93	Lac-Saint-Jean-Est	20 946	21 076	0,6	73,4	73,9	0,5	35 925	36 315	1,1
941	Saguenay	58 471	58 598	0,2	73,7	74,2	0,5	39 371	40 306	2,4
942	Le Fjord-du-Saguenay	8 646	8 891	2,8	70,9	72,3	1,4	34 678	35 529	2,5
03	Capitale-Nationale	302 270	304 897	0,9	78,4	78,8	0,4	40 720	41 817	2,7
15	Charlevoix-Est	6 445	6 529	1,3	72,4	73,7	1,3	32 382	33 410	3,2
16	Charlevoix	5 291	5 304	0,2	75,2	75,6	0,4	32 445	33 909	4,5
20	L'Île-d'Orléans	3 062	3 124	2,0	76,1	77,2	1,1	36 860	37 156	0,8
21	La Côte-de-Beaupré	11 766	11 952	1,6	78,4	78,6	0,2	39 795	41 054	3,2
22	La Jacques-Cartier	19 018	19 602	3,1	84,0	84,3	0,3	46 053	47 755	3,7
23	Québec	235 611	236 880	0,5	78,5	78,9	0,4	41 325	42 411	2,6
34	Portneuf	21 077	21 506	2,0	75,7	76,3	0,6	36 434	37 633	3,3
04	Mauricie	99 047	98 782	-0,3	70,1	70,3	0,2	34 467	35 606	3,3
35	Mékinac	4 593	4 555	-0,8	67,5	67,8	0,3	28 676	30 395	6,0
36	Shawinigan	17 425	17 301	-0,7	65,4	65,8	0,4	33 114	34 028	2,8
371	Trois-Rivières	50 048	49 845	-0,4	71,9	72,1	0,2	36 902	37 998	3,0
372	Les Chenaux	7 373	7 455	1,1	72,3	72,5	0,2	33 578	34 855	3,8
51	Maskinongé	14 214	14 204	-0,1	70,2	70,4	0,2	31 208	32 184	3,1
90	La Tuque	5 394	5 422	0,5	68,5	68,7	0,2	33 346	35 476	6,4
05	Estrie	121 239	121 472	0,2	73,5	73,8	0,3	34 785	36 063	3,7
30	Le Granit	8 564	8 457	-1,2	73,4	73,1	-0,3	31 173	32 161	3,2
40	Les Sources	5 025	4 951	-1,5	65,2	66,1	0,9	29 714	31 582	6,3
41	Le Haut-Saint-François	8 370	8 384	0,2	70,2	70,5	0,3	30 353	31 798	4,8
42	Le Val-Saint-François	12 317	12 291	-0,2	74,9	75,3	0,4	36 000	37 566	4,3
43	Sherbrooke	60 764	61 179	0,7	74,8	75,1	0,3	36 997	38 115	3,0
44	Coaticook	7 030	7 102	1,0	76,2	77,3	1,1	31 633	32 788	3,6
45	Memphrémagog	19 169	19 108	-0,3	71,8	71,5	-0,3	33 258	34 627	4,1
06	Montréal	763 884	775 689	1,5	73,5	74,1	0,6	35 636	36 571	2,6
66	Montréal	763 884	775 689	1,5	73,5	74,1	0,6	35 636	36 571	2,6
07	Outaouais	155 803	155 476	-0,2	76,8	76,4	-0,4	46 875	47 714	1,8
80	Papineau	7 999	8 043	0,6	66,0	66,0	0,0	32 508	33 505	3,1
81	Gatineau	114 699	114 247	-0,4	78,9	78,5	-0,4	49 499	50 078	1,2
82	Les Collines-de-l'Outaouais	21 368	21 564	0,9	79,3	79,0	-0,3	51 218	52 156	1,8
83	La Vallée-de-la-Gatineau	7 144	7 116	-0,4	63,4	63,6	0,2	30 256	30 960	2,3
84	Pontiac	4 593	4 506	-1,9	63,2	62,9	-0,3	32 519	33 217	2,1

Tableau 7 (suite)

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ et ensemble du Québec, 2011 et 2012

Code géo.	MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Écart 2012-2011	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011
		n		%	%		point de pourcentage	\$		%
08	Abitibi-Témiscamingue	60 607	61 219	1,0	75,9	76,6	0,7	39 973	41 933	4,9
85	Témiscamingue	6 440	6 523	1,3	73,0	73,9	0,9	35 773	38 343	7,2
86	Rouyn-Noranda	17 446	17 619	1,0	77,4	78,0	0,6	41 993	43 617	3,9
87	Abitibi-Ouest	8 091	8 196	1,3	72,1	72,8	0,7	37 581	39 872	6,1
88	Abitibi	10 446	10 473	0,3	77,2	77,6	0,4	38 526	40 214	4,4
89	La Vallée-de-l'Or	18 184	18 408	1,2	76,7	77,4	0,7	41 548	43 845	5,5
09	Côte-Nord	40 440	40 643	0,5	75,6	76,4	0,8	43 192	45 157	4,5
95	La Haute-Côte-Nord	4 598	4 681	1,8	70,8	72,7	1,9	32 407	33 226	2,5
96	Manicouagan	13 570	13 553	-0,1	75,1	75,4	0,3	44 281	45 491	2,7
971	Sept-Rivières	15 476	15 615	0,9	78,0	79,1	1,1	46 617	49 760	6,7
972	Caniapiscau	2 047	2 063	0,8	87,7	88,3	0,6	77 503	81 599	5,3
981	Minganie	2 859	2 903	1,5	73,3	74,4	1,1	39 218	41 817	6,6
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	1 890	1 828	-3,3	66,0	65,7	-0,3	31 593	32 419	2,6
10	Nord-du-Québec	15 569	16 010	2,8	81,6	82,1	0,5	39 836	40 820	2,5
991	Jamésie	6 556	6 654	1,5	79,8	80,9	1,1	44 117	46 182	4,7
992	Kativik	4 119	4 273	3,7	85,4	85,4	0,0	35 212	35 637	1,2
993	Eeyou Istchee ²	4 894	5 083	3,9	80,9	81,2	0,3	37 222	38 556	3,6
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	32 670	32 970	0,9	62,0	63,3	1,3	31 800	32 843	3,3
01	Les Îles-de-la-Madeleine	4 899	4 793	-2,2	64,9	64,9	0,0	31 800	33 120	4,2
02	Le Rocher-Percé	5 365	5 641	5,1	53,0	56,6	3,6	28 805	29 468	2,3
03	La Côte-de-Gaspé	6 983	6 985	0,0	69,0	69,6	0,6	35 262	36 416	3,3
04	La Haute-Gaspésie	3 837	3 778	-1,5	56,8	56,9	0,1	28 450	29 680	4,3
05	Bonaventure	6 344	6 484	2,2	64,3	66,2	1,9	31 654	32 662	3,2
06	Avignon	5 242	5 289	0,9	63,5	64,1	0,6	32 235	33 175	2,9
12	Chaudière-Appalaches	175 515	175 641	0,1	78,3	78,7	0,4	37 017	38 341	3,6
17	L'Islet	7 190	7 224	0,5	73,8	74,8	1,0	32 779	33 707	2,8
18	Montmagny	8 801	8 746	-0,6	72,9	73,4	0,5	33 520	34 584	3,2
19	Bellechasse	15 162	15 362	1,3	78,6	79,0	0,4	35 713	36 993	3,6
251	Lévis	64 067	63 883	-0,3	82,1	82,4	0,3	43 629	45 100	3,4
26	La Nouvelle-Beauce	15 889	16 128	1,5	81,9	82,3	0,4	36 469	38 212	4,8
27	Robert-Cliche	7 856	7 833	-0,3	78,1	78,6	0,5	33 102	34 329	3,7
28	Les Etchemins	6 294	6 325	0,5	70,1	71,3	1,2	31 837	33 331	4,7
29	Beauce-Sartigan	21 477	21 609	0,6	77,3	77,7	0,4	33 880	35 153	3,8
31	Les Appalaches	15 772	15 300	-3,0	70,6	70,2	-0,4	32 535	33 526	3,0
33	Lotbinière	13 007	13 231	1,7	79,2	79,8	0,6	33 544	34 925	4,1
13	Laval	172 359	174 709	1,4	79,5	79,8	0,3	40 081	41 000	2,3
65	Laval	172 359	174 709	1,4	79,5	79,8	0,3	40 081	41 000	2,3
14	Lanaudière	201 911	203 889	1,0	76,4	76,6	0,2	38 854	40 018	3,0
52	D'Autray	16 546	16 596	0,3	71,3	71,7	0,4	33 719	35 042	3,9
60	L'Assomption	53 353	53 617	0,5	79,7	79,8	0,1	42 887	43 858	2,3
61	Joliette	24 645	24 827	0,7	72,1	72,1	0,0	36 380	37 325	2,6
62	Matawinie	17 674	17 663	-0,1	64,9	64,9	0,0	30 497	31 485	3,2
63	Montcalm	20 096	20 605	2,5	72,6	73,1	0,5	33 562	34 537	2,9
64	Les Moulins	69 597	70 581	1,4	81,9	82,0	0,1	42 645	43 902	2,9

Tableau 7 (suite)

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, MRC¹ et ensemble du Québec, 2011 et 2012

Code géo.	MRC	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Écart 2012-2011	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011
		n		%	%		point de pourcentage	\$		%
15	Laurentides	237 769	240 452	1,1	76,4	76,6	0,2	38 774	40 000	3,2
72	Deux-Montagnes	43 260	43 513	0,6	79,7	79,9	0,2	41 279	42 400	2,7
73	Thérèse-De Blainville	67 048	67 464	0,6	81,0	81,1	0,1	45 497	46 664	2,6
74	Mirabel	20 163	20 863	3,5	83,2	83,0	-0,2	40 797	42 510	4,2
75	La Rivière-du-Nord	48 792	49 978	2,4	75,1	75,5	0,4	37 484	38 699	3,2
76	Argenteuil	11 861	11 931	0,6	68,8	69,2	0,4	33 715	34 523	2,4
77	Les Pays-d'en-Haut	16 105	16 162	0,4	70,4	70,1	-0,3	34 493	36 095	4,6
78	Les Laurentides	18 122	18 132	0,1	71,6	71,8	0,2	29 703	30 758	3,5
79	Antoine-Labelle	12 418	12 409	-0,1	63,7	63,8	0,1	28 995	29 898	3,1
16	Montérégie	624 182	629 206	0,8	78,2	78,6	0,4	40 728	41 867	2,8
46	Brome-Missisquoi	22 171	22 391	1,0	73,9	74,4	0,5	33 996	35 281	3,8
47	La Haute-Yamaska	35 528	35 494	-0,1	76,3	76,2	-0,1	35 697	36 860	3,3
48	Acton	6 130	6 174	0,7	73,2	73,4	0,2	31 018	32 747	5,6
53	Pierre-De Saurel	19 107	18 982	-0,7	68,3	68,9	0,6	37 867	39 444	4,2
54	Les Maskoutains	35 684	35 736	0,1	77,7	77,8	0,1	35 767	36 675	2,5
55	Rouville	16 137	16 289	0,9	80,0	80,4	0,4	37 514	38 400	2,4
56	Le Haut-Richelieu	48 227	48 397	0,4	77,0	77,5	0,5	38 826	39 865	2,7
57	La Vallée-du-Richelieu	54 484	55 208	1,3	82,7	83,1	0,4	47 118	48 750	3,5
58	Longueuil	169 386	170 381	0,6	77,5	77,7	0,2	42 407	43 583	2,8
59	Marguerite-D'Youville	34 856	35 157	0,9	83,2	83,6	0,4	47 839	49 025	2,5
67	Roussillon	73 889	74 841	1,3	81,6	82,0	0,4	44 407	45 547	2,6
68	Les Jardins-de-Napierville	12 714	13 223	4,0	80,6	81,6	1,0	31 366	32 072	2,3
69	Le Haut-Saint-Laurent	7 780	7 754	-0,3	67,9	68,5	0,6	30 635	31 522	2,9
70	Beauharnois-Salaberry	23 856	24 106	1,0	71,9	72,4	0,5	37 167	37 859	1,9
71	Vaudreuil-Soulanges	64 233	65 073	1,3	81,3	81,7	0,4	44 013	45 105	2,5
17	Centre-du-Québec	94 134	94 904	0,8	74,2	74,7	0,5	33 596	34 559	2,9
32	L'Érable	9 215	9 255	0,4	75,6	76,3	0,7	31 210	31 929	2,3
38	Bécancour	7 902	7 998	1,2	72,3	72,7	0,4	35 102	36 147	3,0
39	Arthabaska	28 259	28 432	0,6	75,1	75,7	0,6	33 484	34 271	2,3
49	Drummond	39 834	40 194	0,9	73,8	74,3	0,5	34 403	35 473	3,1
50	Nicolet-Yamaska	8 924	9 025	1,1	73,1	73,7	0,6	32 000	32 923	2,9
Ensemble du Québec		3 285 087	3 314 476	0,9	75,7	76,1	0,4	38 158	39 250	2,9

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

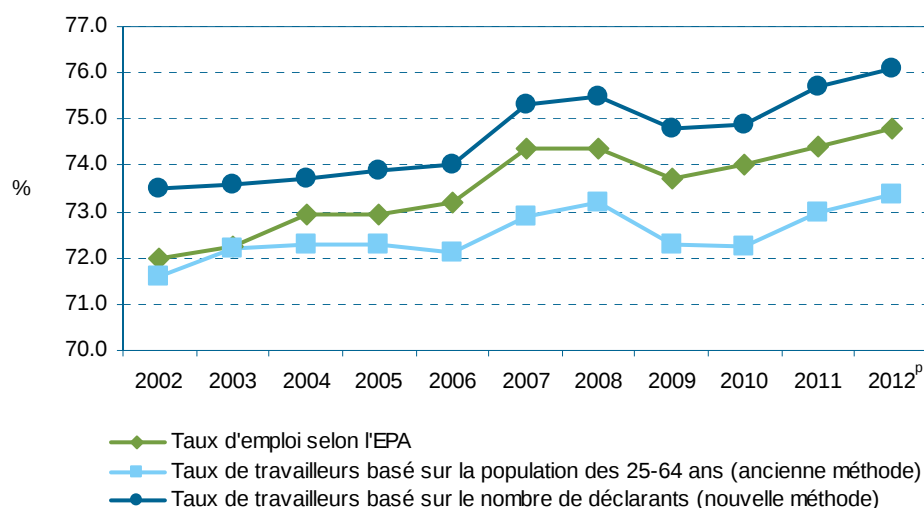
Changement méthodologique dans le calcul du taux de travailleurs

La source de donnée servant à établir le dénominateur du taux de travailleurs a été remplacée. Auparavant, le taux de travailleurs était calculé à partir de deux sources de données distinctes : au numérateur on retrouvait le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans, lequel était estimé à partir des données fiscales de Revenu Québec et au dénominateur on utilisait la population des 25 à 64 ans, laquelle provenait, non pas des données fiscales, mais des estimations démographiques de l'ISQ et de Statistique Canada. Le taux de travailleurs est dorénavant obtenu en divisant le nombre de travailleurs par le nombre de déclarants de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus des particuliers à Revenu Québec. En effectuant ce changement, on s'assure d'une meilleure cohérence entre le numérateur et le dénominateur du taux de travailleurs, puisque toutes les données proviennent désormais de la même source d'information, soit des statistiques fiscales des particuliers. Grâce à ce changement, le taux de travailleurs fluctue moins d'une année à l'autre, notamment dans les territoires de petite taille. La modification s'avèrerait d'autant plus nécessaire que l'ISQ s'apprête à diffuser d'ici la fin de 2014, et ce, pour la première fois, des données sur le taux de travailleurs pour des échelles géographiques relativement pointues, comme les municipalités, les communautés autochtones et les territoires non organisés (TNO).

La modification méthodologique a entraîné évidemment une révision à la hausse du taux de travailleurs dans l'ensemble du Québec et dans tous les territoires supralocaux. On obtient systématiquement un taux de travailleurs plus élevé avec la nouvelle méthodologie étant donné que le nombre de personnes ayant produit une déclaration de revenus est toujours moins élevé que la population totale des 25-64 ans. À titre d'exemple, en 2010, plus de 96 % des personnes de 25 à 64 ans avaient produit une déclaration de revenus à Revenu Québec. La modification apportée au calcul du taux de travailleurs ne laisse toutefois paraître aucun changement au niveau de la tendance. En effet, comme le montre la figure 8, les taux de travailleurs de l'ancienne et de la nouvelle méthode de calcul évoluent à un rythme relativement similaire entre 2002 et 2012. De surcroît, le taux de travailleurs calculé avec la nouvelle méthode se rapproche, de plus en plus au fil du temps, du taux d'emploi des 25-64 ans de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada. À l'inverse, l'écart se creuse de plus en plus entre le taux de travailleurs calculé selon l'ancienne méthode et le taux d'emploi de l'EPA.

Figure 8

Comparaison entre le taux d'emploi des 25-64 ans selon l'EPA de Statistique Canada et les taux de travailleurs (ancienne et nouvelle méthode) de l'Institut de la statistique du Québec, ensemble du Québec, 2002-2012



Sources : Institut de la statistique du Québec et Revenu Québec.
Enquête sur la population active, Statistique Canada
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

La série chronologique du taux de travailleurs a ainsi été révisée au complet à la suite de ce changement méthodologique. Les nouvelles données sont disponibles sur notre site Web dans la section Coup d'œil sur les régions et les MRC ainsi que dans la Banque de données des statistiques officielles (BDSO).

Abréviations et signes conventionnels :

\$	En dollars
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée
n	Nombre
Var.	Variation
%	Pour cent

Cette publication a été réalisée par :
En collaboration avec :
Avec l'assistance technique de :

Cartographie :
Révision linguistique :
Sous la direction de :

Pour plus de renseignements :

Pierre Cambon

Direction des statistiques sectorielles et du développement durable
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2411, poste 3065
Adresse électronique : pierre.cambon@stat.gouv.qc.ca

Pierre Cambon
Stéphane Ladouceur
Sophie Desfossés
Virginie Lachance
Hugo Leblanc
Esther Frève
Yrène Gagné

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2014
ISSN 1916-209X (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2007

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut
de la statistique
Québec